

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 6

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sieurs d'entre eux dans des entreprises de travaux publics pour les former comme maçons d'abord et comme contremaîtres ensuite, ou dans des bureaux techniques et entreprises industrielles pour en faire des dessinateurs en génie civil et en machines.

Le rapport du caissier et celui des vérificateurs des comptes furent approuvés sans observations.

M. F. Chenaux déclinant toute réélection, M. A. Pilet, architecte, chef du service du plan d'extension de Lausanne, fut élu président pour l'exercice 1940-41. M. F. Panchaud, ingénieur, fut appelé à faire partie du Comité dont les autres membres, soit MM. Gilliard, architecte ; Thévenaz, ingénieur ; Joseph, ingénieur ; A. Marguerat, ingénieur et Raach, architecte furent confirmés dans leur fonction.

Cette assemblée générale fut suivie d'un dîner au cours duquel M. F. Bolens, ingénieur, président de la *Société genevoise des ingénieurs et des architectes*, rappela les liens qui unissent nos deux sections. M. le professeur P. Oguey apporta le salut de l'*Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne*, association dont il est président.

Enfin, impatiemment attendu, M. Jean Peitrequin, Directeur des travaux de la ville de Lausanne, prit ensuite la parole pour conter, sur le ton charmant de la confidence, ses expériences de magistrat et plus particulièrement d'urbaniste.

Il lui serait certes agréable de pouvoir faire état d'imposantes réalisations. Mais il est bon que ceux qui croient devoir s'étonner de l'apparente inaction soient à même de mesurer la distance qui sépare un projet de son exécution. Les cartons de la Direction des travaux sont remplis de beaux projets (Place de la Gare, Zone des quais, abords de la cathédrale, Place de la Riponne, etc.). Plus que jamais, cependant, il est nécessaire, à une époque où les données du plus simple problème changent d'un jour à l'autre, de peser mûrement les idées avant de s'engager dans la voie concrète. La collectivité n'a rien à gagner des travaux entrepris coûte que coûte à l'avant-veille d'une consultation électorale.

En outre il n'est pas dans les pouvoirs des autorités municipales de procéder militairement aux indispensables expropriations. La procédure est longue et coûteuse.

Enfin, l'instrument légal d'un urbanisme constructif que doit apporter la future *loi cantonale sur la police des constructions* — n'existe pas encore. Son absence oblige la Direction des travaux à réaliser ses projets importants par petits à-coups, par compromis successifs, en trébuchant au moindre obstacle.

Dans le morcellement des grands terrains existant encore à Lausanne, il n'est également permis à la Municipalité d'intervenir que par des conseils amiables dont le mépris par les spéculateurs entraîne le chaos que l'on sait.

Et le conférencier, après n'avoir pas caché son vif souhait de voir enfin aboutir la loi cantonale termina son pétillant exposé en confiant à son auditoire les soucis quotidiens que causent à la Direction des travaux les propriétaires de voies privées, les enseignes publicitaires, les chantiers sur les voies publiques sans parler des pétitionnaires de toute sorte.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude des plans d'une infirmerie à construire à Cully.

Jugement du jury.

Le Jury, composé de MM. le Dr G. Cérésole à Rolle, H. Bessat, membre du comité de l'Infirmerie à Lutry, E. Bron,

architecte à Riex, Ch. Thévenaz, architecte à Lausanne. F. Gilliard, architecte à Lausanne, Jean Hugli, architecte à Yverdon, a siégé les 8, 9 et 11 mars 1940 à Cully.

Septante-huit projets ont été examinés, 4 ont été primés, conformément aux conditions du concours :

Premier prix : MM. A. et M. Chappuis, architectes à Vevey. Fr. 2000.

Deuxième prix : MM. M. Mayor et Ch. Chevalley, architectes à Lausanne, Fr. 1800.

Troisième prix : M. R. Loup, architecte à Lausanne, Fr. 1400.

Quatrième prix : M. W. Herzog, architecte à Lausanne, Fr. 800.

L'exposition des projets sera ouverte à la Salle Davel à Cully, du 14 au 25 mars, de 14 à 17 heures ; le dimanche, en outre, de 11 à 12 heures.

Concours d'idées pour l'élaboration d'un projet de nouveaux abattoirs à Lausanne.

Jugement du jury.

Le jury composé de MM. G. Bridel, municipal, président ; J. Peitrequin, municipal, vice-président ; Dr Benoit, directeur des abattoirs de Lausanne ; Couchebin, ingénieur à Lausanne ; Genoud, architecte à Nyon ; Hämmerli, ancien architecte de la ville de Lausanne ; Kehlstadt, architecte à Bâle ; Laverrière, architecte à Lausanne ; Mermoud, président du syndicat des maîtres-bouchers à Lausanne ; Schorp, architecte à Montreux ; Dr Unger, directeur des abattoirs de Bâle ; Monneyron, architecte de la ville de Lausanne ; Dr Noyer, directeur des abattoirs de Berne, a tenu ses séances les 6, 7, 8, 9 et 11 mars 1940 à Lausanne.

Vingt-neuf projets ont été examinés, 6 ont été primés : Premier prix : MM. M. Mayor, architecte et Ch. Chevalley, collaborateur, Fr. 4500.—

Deuxième prix : M. Ch. Thévenaz, architecte, Fr. 4000.—

Troisième prix : M. E. Beboux, architecte, Fr. 3500.—

Quatrième prix : M. E. Mamin, architecte, Fr. 1500.—

Cinquième prix : M. F. Bucher, architecte, Fr. 1300.—

Sixième prix : M. G. Epitaux, architecte, Fr. 1200.—

BIBLIOGRAPHIE

Agenda Béranger, 1940, à l'usage des ingénieurs, architectes, mécaniciens, industriels, entrepreneurs, électriciens. — Librairie polytechnique Ch. Béranger, Paris, 15, rue des Saints-Pères.

Petit volume de poche relié simili-cuir, format 9×14 cm, contenant en plus de l'agenda proprement dit un index bibliographique et un aide-mémoire comprenant les chapitres suivants : postes et télégraphes, banques, mathématiques, poids et mesures.

Manuel des Bourses suisse, 1939, à l'usage des banquiers, gérants de fortune et épargnants, par C. Kling, en collaboration avec M. Aeschimann. — Huitième édition, 800 pages. — Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.

L'Imprimerie Centrale S. A., qui a acquis les droits d'édition de cet ouvrage à partir de 1939 le présente aujourd'hui au public pour la première fois rédigé en langue française (en allemand : « Schweizer Börsenbuch »).

C'est un aide-mémoire exact et complet, traitant toutes les valeurs mobilières connues en Suisse. Il trouve son utilité dans les milieux occupés professionnellement de gérance de fortune mobilière. Il est également consulté par les particuliers qui savent en apprécier les études détaillées et objectives de chacune des sociétés.

Le manuel de 1939 a été complètement refondu, tenu à jour jusqu'au moment de sa parution et complété par l'addi-